6 ANS SANS INGRID BETANCOURT

PROCLAMATION POUR LA LIBERTE DES OTAGES

Monsieur le Président de la République Française, Mesdames et Messieurs les députés européens, nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour favoriser la mise en place d'accords humanitaires en Colombie, seule issue envisageable pour la libération des otages.

Nous remettons notre espoir entre vos mains.

Extrait de l'appel de Yolanda Pulecio, mère d'Ingrid Betancourt – Février 2005

Le 23 février 2005 Ingrid Betancourt était privée de liberté depuis 3 ans, c'est à dire 1 095 jours, 26 280 heures. Sa tragédie est à l'image de ce que vivent plus de 3 000 séquestrés en Colombie. […]
et maintenant (le 23 février 2007, 1 825 jours soit 43 800 heures)
La séquestration est une douloureuse expression de la dégradation de la guerre. Seul un accord humanitaire érigeant les limites au conflit armé que connaît la Colombie depuis 40 ans pourra mettre fin à ces séquestrations. […]
Il est besoin de volonté et de décision politique pour trouver une solution qui ne s'applique pas au détriment de l'Etat et de ses institutions. […]
Parce que "***la Vie n'est pas une force pour la violence, mais pour la Liberté***" - ***Hannah Arendt***

Déclaration universelle des Droits de l'Homme

Article 1° : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 3° : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

NOM	PRENOM	VILLE	SIGNATURE

La pétition est à renvoyer à Comité Ingrid BETANCOURT C/O Hervé Marro – 13, rue Curial – 75019 Paris

http://agirpouringrid.com